

AVIS PUBLIC

MODIFICATION DU LIEU DES PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

AVIS PUBLIC, est par les présentes, donné par la soussignée, madame Lise Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Warwick :

QU'à la séance ordinaire du 7 septembre 2021, le conseil municipal a adopté la résolution numéro 2021-09-265 modifiant l'endroit désigné où auront lieu les séances du conseil;

QUE dans la mesure où le gouvernement du Québec continuera de prolonger l'état d'urgence sanitaire, les séances du conseil municipal auront lieu à la Salle du Canton au 351, rue Saint-Louis à Warwick ou en vidéoconférence Zoom afin de respecter les mesures sanitaires et la distanciation physique et un avis public devra être publié dans le journal La Nouvelle Union et sur le site Internet de la Ville de Warwick;

QUE lorsque l'état d'urgence sanitaire sera levé, les séances se tiendront au lieu ordinaire, soit au 8, rue de l'Hôtel-de-Ville.

DONNÉ À LA VILLE DE WARWICK, ce dixième jour du mois de septembre de l'an deux mille vingt et un.

Lise Lemieux, DMA
Directrice générale
et secrétaire-trésorière